

les nouvelles du

PELLERIN

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

L'ESPACE ASSOCIATIF DU PAC*

De nouveaux locaux
pour les associations
culturelles Pellerinaises



*Pôle associatif et culturel

RETOUR SUR LES CONSEILS MUNICIPAUX DE FIN D'ANNÉE



ENFANCE / JEUNESSE >
Coup de jeune à l'Hermitage



VIE LOCALE > Le nouveau
Conseil Municipal des enfants



SORTIES / LOISIRS >
La chambre enchantée



CADRE DE VIE > Attention
aux risques d'inondation



RETOUR EN IMAGES

4/6

7

LIBRE EXPRESSION

8/11

DOSSIER : LE PÔLE ASSOCIATIF



12/13

SOLIDARITÉ

VIE ÉCONOMIQUE

12/13

HISTOIRE D'HABITANTS

14/15

VIE LOCALE

15/19

ENFANCE JEUNESSE

20/21



22/23

CADRE DE VIE

24/25

SORTIES / LOISIRS

26

HISTOIRE ET PATRIMOINE

27

AGENDA



Directeur de la publication : Patrick Gavouyère, Maire.
Rédacteur en chef : Paul Brounais, adjoint au Maire.
Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier.
Rédaction : Stéphanie Bodinier, Patrick Gavouyère, Frédérique Gueutier, association Autrefois Le Pellerin.
Crédits photos : Archives municipales, Adobestock, Fotolia, Autrefois Le Pellerin, Amicale Laïque du Pellerin, Atelier Multiloisirs, Pointe douce, Inspire et Cie, SYDELA, DDTM de Loire-Atlantique, Manuel Vieillard, Calouss, Gregory Sachs de Phot'Image.
Impression : Offset 5, Rezé.
Diffusion : Herbauges distribution.
Parution bimestrielle. Tirage : 2700 exemplaires.
Dépôt légal : À parution.



Vous souhaitez publier ?

Pour une publication dans le prochain journal municipal «Les Nouvelles du Pellerin», merci d'en **faire la demande** au service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.

Vous ne recevez pas le journal ? Vous souhaitez le recevoir en version électronique ?

Demande ou réclamation auprès du service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.



L'engagement, au service des Pellerinçais



*Madame, Monsieur
Chers Concitoyens,*

Dans cet éditorial qui sera pour moi le dernier, je souhaite vous faire part de mes observations sur la vie civique au Pellerin et sur l'engagement de ses habitants au service des autres. Car en ce domaine, notre commune connaît une grande vitalité !

En témoigne la centaine d'associations actives au Pellerin, qu'elles soient culturelles, sportives, de parentalité, de solidarité, paroissiale, etc., qui contribue tout au long de l'année au dynamisme de la ville et à la richesse des activités proposées à ses habitants.

L'atteste aussi l'engagement d'adultes et d'enfants dans les instances de démocratie participative que sont le Conseil des Sages et le Conseil municipal des enfants, et dont les réflexions et le travail contribuent à la mise en œuvre de nombreuses actions communales.

Le confirme le nombre de candidats aux élections municipales passées et à venir. De nombreuses communes peinent à rassembler des électeurs pour constituer des listes. Au Pellerin ce n'est pas le cas : on exprime ses convictions et on veut les transformer en actions concrètes.

Le démontre encore l'activité du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dont le Conseil d'administration est composé d'élus, mais aussi de personnalités engagées dans une action peu visible mais indispensable et efficace. C'est pourquoi la commune a tenu à saluer trois membres y siégeant depuis de nombreuses années lors de la traditionnelle cérémonie des vœux : Joëlle Lagarde, Jacqueline Pageot et Bernard Durand (p. 6).

Géré par le CCAS et destiné à nos aînés ou aux personnes isolées, le transport par Pelleribus est aussi possible grâce à l'action de chauffeurs bénévoles qui apportent leur contribution en toute discrétion.

Saluons aussi l'action des sapeurs-pompiers et des secouristes volontaires.

À tous ces Pellerinaises et Pellerinçais engagés dans la vie communale, je dis merci.

Merci pour votre dévouement et votre disponibilité, réclamant de fréquents sacrifices sur votre emploi du temps personnel.

L'engagement politique est certainement le plus accaparant, parfois difficile, tumultueux, mais ce peut être aussi le cas dans des associations. Dès qu'il y a des enjeux de pouvoir, l'humain peut devenir féroce...

Je dis cependant à ceux qui hésiteraient : s'engager est aussi la source de grandes satisfactions personnelles qui compensent le temps passé et les difficultés rencontrées.

Je terminerai mon propos en vous appelant à exercer votre droit de vote lors des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars prochains.

Voter, c'est aussi s'engager !

Patrick Garouyère

Maire du Pellerin

Octobre

30

Belle soirée d'**inauguration de la médiathèque George-Sand**, au cours de laquelle vous avez été nombreux à venir découvrir les nouveaux locaux, mais aussi assister à la **remise des prix du concours «Rêve ta maison»** de l'événement annuel Bibliothèques en fête.



L'émotion était présente lors de l'**inauguration de la place Hélène Hubert-Chiché**, conseillère municipale et éleveuse de chevaux au Pellerin, disparue trop tôt, le 4 novembre 2018.

Novembre

4



Novembre

11



Belle mobilisation civique lors de la **cérémonie commémorative du 11 novembre** où vous avez été nombreux à venir vous recueillir devant le monument aux morts pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France.

La cérémonie était précédée d'un **hommage à la résistante Joséphine Plantive, dite « Fifine »**, devant l'hôtel L'Esplanade, où elle fût arrêtée par la Gestapo en septembre 1942.



Novembre

16



Hommage aux sapeurs-pompiers morts au feu lors de la traditionnelle **Sainte-Barbe du Centre de secours** du Pellerin. L'occasion pour le chef de centre, Dominique Jolly, de dresser le bilan de l'année écoulée, de mettre à l'honneur les nouvelles recrues et de décorer des promus. La matinée s'est clôturée en toute convivialité par un vin d'honneur, offert par la Municipalité.

Décembre

3



En partenariat avec le Réseau Santé Environnement (RSE), la Ville a signé la **charte d'engagement «Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens»** visant à diminuer l'usage de produits nocifs pour la santé. Cet engagement avait été suggéré par Patrick Caraux (à droite sur la photo), membre du Conseil des Sages.



Décembre

2



Moments conviviaux avec le **Conseil des Sages** lors de leur **assemblée plénière** de fin d'année, au cours de laquelle ont été abordées les actions culturelles menées par cette instance, comme les **ateliers lectures des seniors** (voir photo ci-dessus de l'intervention du coureur Philippe Guillaud) ou l'obtention de subventions de la conférence des financeurs pour notamment l'achat de 1000 euros de matériel pour la médiathèque à destination des personnes de plus de 60 ans.

Novembre

22&23



Encore un joli succès pour le festival d'automne **«Jazz au Pellerin»**, organisé par l'association Jazz en Retz, qui cette année a fait swinguer ses spectateurs au son de la musique de Pierre le Bot et son excellent trio, mais aussi du groupe Let's Cool et du Big band Retz'n jazz.

RETOUR EN IMAGES

Décembre

19

Joli moment lyrique et musical dans l'église Notre-Dame lors du **concert solidaire de Noël**. A cette occasion, 750 € ont été collectés pour aider le secours catholique et le secours populaire dans leurs actions.



Décembre

20



Euphorie et grands éclats de rire lors des représentations hautes en couleurs et en musique des Poussins phoniques, données à l'occasion des **spectacles de Noël pour les élèves des écoles**.

Décembre

21 & 4 Jan.

Pour les fêtes de fin d'année, **Madame Musaraigne et 3 sardines sur un banc**, deux sympathiques spectacles gratuits organisés par la Ville à la médiathèque George-Sand, ont ravi petits et grands.



Janvier

10



Grande soirée d'échanges et de convivialité sur le thème de «la ville des courtes distances» lors des **Voeux du Maire et du Conseil municipal aux habitants et aux acteurs économiques**. À cette occasion, Patrick Gavouyère a remis une médaille de la ville à Jacqueline Pageot (représentée par Danielle Alexandre), Joëlle Lagarde et Bernard Durand, pour les remercier de leur engagement au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



MAJORITÉ

En raison de la période de réserve électorale, la liste de la majorité s'abstient de toute publication dans les colonnes de libre expression.

Le Pellerin moderne et solidaire

Patrick Gavouyère, Paul Brounais, François Brillaud de Laujardière, Cécile Mériadec, Marie-Christine Curaudeau, Ambroise Guichard, Adélaïde Fourage, Isabelle Plaineau, Guylène Amprou, Xavier Bardou, Jessica Garnier, Thibault Goupil, Marie-Claude Guillou, Christian Amprou, Bernadette Kuliberda, Frédéric Bonneau, Cyrielle Paquereau, Dominique Pilard et Anita Pajot.

OPPOSITION

Tribune non communiquée dans les délais avant impression

Benjamin Morival

OPPOSITION

Nous voyons fleurir des décisions écologiques de toute sorte venant de la majorité et de ses alliés de la "2ème opposition". Pourquoi attendre la campagne électorale pour agir (ou plutôt dire qu'il faut agir) ? Le bilan: pour les uns, une médiathèque toute neuve qui restera éclairée toute la journée ! Pour les autres, rien pendant 6 ans et aujourd'hui une écologie culpabilisatrice ! Le travail de l'élu(e) dure 6 ans: 6 ans d'actions, de rencontres et d'aide aux Pellerinçais, 6 ans de présence à tous les vernissages, inaugurations, débats publics. Notre bilan: 100% de présence. Nous sommes élus jusqu'en mars prochain, continuons à travailler pour les Pellerinçais même si, pour notre cas, ce sera encore sous les agressions permanentes de ces 2 groupes en commission et en Conseil Municipal. A quand des élus raisonnables et raisonnés qui acceptent le débat Démocratique?

Bien vivre au Pellerin

Laurence Bernard et Emmanuel Chauvet.

A 2 mois des élections, fin de mandat surprenante pour la Majorité. Elle se disperse pour boucler les gros dossiers et la saupoudre de quelques actions écologiques ou sociales : expropriation pour le terrain de sport, mise en place du Passpermis mais candidatures non recevables du fait de critères trop restrictifs, adhésion 2 ans après les autres communes à la convention relative au Conseil en Energie Partagée pour faire des économies sur les bâtiments municipaux. Par contre, la Majorité est présente partout où il faut être vu : manifestations, questionnaire et réseaux sociaux. Elle privilégie la forme au fond.

Ce mandat confirme donc l'urgence à administrer une commune autrement que ce qui s'est fait jusqu'à présent : le Maire doit être choisi par toute son équipe. Ladite équipe doit être composée de gens d'horizons différents donc complémentaires pour porter un projet fort répondant aux enjeux de notre société. Toute Majorité doit travailler avec la Minorité, avec et pour les Pellerinçais. Merci pour vos questionnements et soutien qui ont participé à faire bouger les lignes. Très bonne année à vous.

Vers une démocratie respectueuse et partagée

Thierry Boucard, Sandrine Falot et Emmanuel Labarre.



*Pôle associatif et culturel

L'ESPACE ASSOCIATIF DU PAC*

De nouveaux locaux pour les associations culturelles Pellerinaises

Depuis le mois de septembre, le bâtiment d'origine, qui accueillait encore en mai 2019 la médiathèque George-Sand, fait l'objet de travaux de rénovation et de ré-aménagement pour pouvoir accueillir les activités de nombreuses associations culturelles. Celles-ci devraient pouvoir s'y installer au printemps 2020. Une étape importante qui marquera la fin des travaux de construction du Pôle associatif et aulturel.

Le Pôle Associatif et Culturel (Pac)

En 2014, un diagnostic urbain sur l'évolution de la commune d'ici 2024 a notamment révélé un manque de lieux adaptés pour l'accueil et la pratique de disciplines culturelles et artistiques.

Le projet de construction d'**un Pôle associatif et culturel, réunissant en un même lieu la médiathèque George-Sand, un pôle musique et un pôle dédié aux pratiques des associations culturelles** a alors été lancé, avec l'ambition qu'à terme, celui-ci devienne un lieu d'expression artistique et culturelle identifié au Pellerin, mais aussi dans la métropole. Un lieu de ressources, de diffusion, de promotion et de valorisation de la culture, mais aussi un lieu d'échanges et de propositions.

À l'issue de près de 20 mois de travaux, ce bel ensemble architectural, moderne, fonctionnel et accessible est sur le point d'être terminé.

Travaux : point d'étape

Après la livraison de l'Ecole de Musique en septembre 2019 et l'ouverture de la nouvelle Médiathèque en octobre, la partie associative, 3^{ème} composante de ce pôle, est en cours de finalisation pour une ouverture programmée au printemps.

L'ensemble du bâtiment a été totalement reconfiguré et mis aux normes d'accessibilité.

En effet, le pôle associatif étant amené à accueillir un certain nombre d'associations culturelles ou artistiques, l'étage a été redessiné et recloisonné pour faire place notamment à 4 grandes salles lumineuses, pour la plupart «mutualisables» entre les différentes associations, et à des boxes et locaux de rangement individuels fermés.

Le rez-de-chaussée desservira, quant à lui, la salle Aurore et l'ensemble des pôles : associatif, musique et médiathèque. Il s'ouvrira sur un grand hall d'informations et accueillera les nouveaux bureaux du service culture et vie associative de la ville.

«Nous sommes dorénavant aux travaux de finition» affirme Yannick Bergot, responsable des bâtiments.

Calendrier

- **Fin janvier** : fin des travaux de l'étage
- **Fin février** : fin des travaux au rez-de-chaussée
- **Printemps** : livraison complète du Pôle associatif après passage de la commission de sécurité et ouverture du bâtiment après livraison du mobilier.

Entretien avec Gwenaëlle Mainguy, responsable Culture et vie associative

Ce nouveau bâtiment culturel va-t-il ouvrir de nouvelles perspectives ?

C'est sûr ! Jusqu'alors nous manquions de lieux. Dès le printemps, entre la salle Aurore, sonorisée et disposant d'une entrée indépendante, et la grande salle mutualisée de 200m² située à côté de l'école de musique, nous disposerons de deux grands espaces permettant d'accueillir des expositions, des ateliers, des résidences, des spectacles ou des concerts à petite jauge. C'est un véritable atout pour faire évoluer notre programmation culturelle. Ceci est sans compter que la Médiathèque disposera également de sa propre salle d'exposition pour accueillir les événements de sa programmation. Le hall du Pôle aussi pourra être utilisé, pour des cafés littéraires par exemple...

La programmation culturelle va donc s'étoffer ?

Dédier un bâtiment municipal à la culture implique bien sûr d'y développer et d'enrichir sa programmation culturelle afin que chaque public puisse s'y retrouver. Nous souhaitons notamment impliquer les populations et prendre en compte leur savoir-faire dans nos actions : créer de nouveaux partenariats, de nouveaux événements valorisant les talents locaux, faire découvrir de nouvelles disciplines, etc. En somme, rassembler dans un même lieu tout ce qui peut toucher à la culture sous toutes ses formes. Une programmation culturelle sera mise en place après sa livraison et un premier temps fort est programmé fin mars avec une grande exposition de photographies organisée par l'association Phot'image.

Quels avantages apportera ce nouveau bâtiment aux associations culturelles ?

Elles vont pouvoir bénéficier de grandes salles lumineuses, de lieux de stockage, d'un mobilier neuf et mobile et dans certains cas d'équipements adaptés. Un espace a notamment été conçu pour recevoir la presse d'imprimerie qui sert à l'association d'arts plastiques Pointe douce. Une salle est équipée d'un four, ce qui permettra à l'atelier multiloisirs de cuire la céramique. Les associations seront réunies dans un bâtiment moderne et adapté, à proximité d'espaces propices aux événements... Autant de facteurs qui, nous l'espérons, favoriseront les projets, les échanges, les partenariats...

Ces locaux nous permettront aussi d'ouvrir de nouveaux créneaux et, pour quoi pas à l'avenir, accueillir de nouvelles associations.

Courant avril, le service culture et vie associative de la ville s'installera au cœur du Pôle associatif et culturel. Cela va-t-il modifier son fonctionnement ?

En effet, nous allons devoir nous réorganiser dans la mesure où, à la différence de la mairie, nous n'aurons plus d'accueil physique permanent. Nous organiserons sûrement des permanences et resterons accessibles sur rendez-vous, mais tout ça est encore en réflexion. Une fois installés, nous verrons comment nous adapter au mieux aux besoins.

Quel nom pour le Pac ? Une consultation des Pellerinais est en cours

L'équipe municipale a décidé de donner un nom à ce nouveau bâtiment municipal. Pour cela, elle a demandé au groupe «Odonymie», composé d'élus de la majorité et de la minorité, de membres du Conseil des Sages et de l'association Autrefois Le Pellerin, de proposer des noms liés à la culture et à la Loire.

5 personnalités ont été retenues :

► **Anne de Bretagne (1477-1514)**

Duchesse de Bretagne et Reine de France, elle développa un fort mécénat autour de l'art et de la culture.

► **Adine Riom (1818 -1899)**

Native du Pellerin, Adine Riom est une femme de lettres connue pour ses poèmes.

► **Léonard de Vinci (1452-1519)**

Peintre, sculpteur, architecte, humaniste, botaniste ou encore homme de sciences, Léonard de Vinci terminera sa vie au manoir du Clos Lucé à Amboise, au bord de la Loire.

► **Victor Hugo (1802-1885)**

Écrivain, mais aussi homme politique engagé, Victor Hugo était originaire de Nantes par la famille de sa mère, Sophie Trebuchet.

► **Jules Verne (1828-1905)**

Écrivain à succès, natif de Nantes, ses romans d'aventures évoquant les progrès scientifiques et techniques du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle firent de lui un précurseur de la science-fiction.

Un Processus participatif

Parallèlement à la consultation écrite des élus du Conseil municipal, du Conseil des Sages, du Conseil Municipal des Enfants et des Présidents d'associations culturelles, **il est aujourd'hui proposé aux habitants de participer au choix final.**

Pour se faire, des urnes et bulletins de vote sont mis à la disposition de tous à la Mairie principale, à la Mairie Annexe et à la Médiathèque.

Vous avez jusqu'au mercredi 5 février pour voter !

Le nom choisi par la majorité des votants sera communiqué lors du Conseil municipal du 10 février prochain.

Zoom sur les futurs occupants du pôle associatif

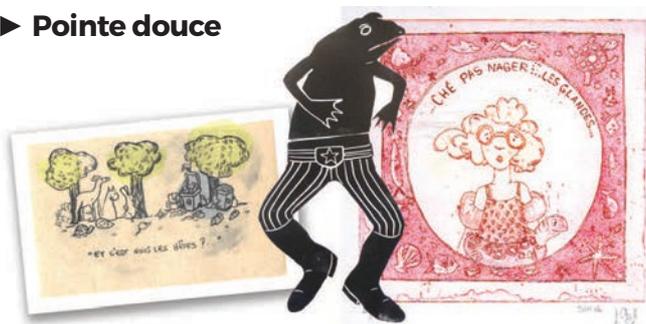
Les associations qui pratiquaient auparavant leurs disciplines à la Maison des arts, dans les locaux au dessus de la Poste ou rue du Clos Grillé pourront aménager au printemps 2020. Parmi elles...

► La Machinerie

Cours d'arts plastiques pour enfants et adolescents.
Cours de dessin-aquarelle pour adultes

Plus d'infos au 06 43 21 78 33 ou
à l'adresse cmolusson@yahoo.fr

► Pointe douce



L'association Pointe Douce permet de découvrir et d'approfondir les techniques de gravure (lino et plexi) et les arts créatifs.

Plus d'infos au 06 31 17 26 79 ou
à l'adresse legalkatell@gmail.com

► Aile



Depuis de nombreuses années, l'association AILE (Action Intercommunale pour la Lecture et l'Éveil de l'enfant) invite les enfants à venir écouter des contes et des histoires dans les médiathèques du Pellerin, de la Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau.

À la médiathèque George-Sand du Pellerin, cinq séances annuelles appelées « Raconte-moi et chocolat » permettent aux enfants de tout âge, accompagnés de leurs parents, de venir découvrir des histoires originales.

Plus d'infos au 06 78 41 38 30 ou
à l'adresse aile.conte@laposte.net

► L'Atelier Multiloisirs



L'association propose des ateliers de peinture sur porcelaine, sur toile, de l'aquarelle, de la mosaïque et divers travaux d'art plastique.

Plus d'infos au 06 30 99 01 17 ou
à l'adresse mb044@orange.fr

Pôle Musique



► Le Pellerin North Ferriby

Depuis le serment de jumelage entre la ville du pellerin et la ville anglaise de North-Ferriby (East Yorkshire en Grande Bretagne) signé en juin 2011, l'association encourage les échanges et les visites entre les 2 communes.

Elle propose de nombreuses activités telles que des cours d'initiation et de perfectionnement à la langue anglaise, des discussions et des jeux en anglais, des lectures pour enfants ou du soutien aux échanges entres écoles.

Plus d'infos au 07 80 54 62 12 ou
à l'adresse contact@lpnf.fr
www.lpnf.fr

► **Club de photographies Phot'images**



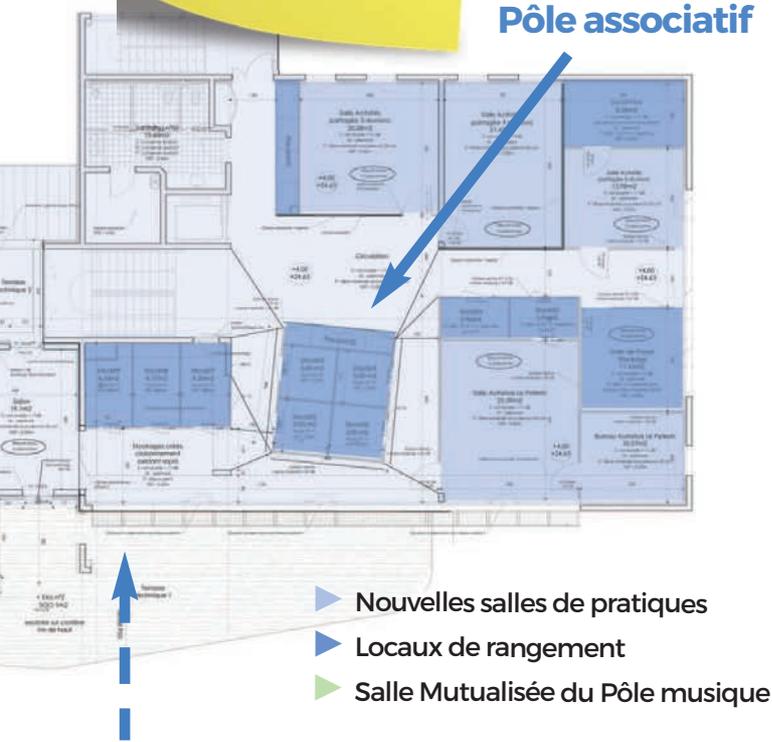
**Exposition
du 26 mars au 17 avril**
Dans la grande salle
du Pôle musique
(1^{er} étage)
Travail des membres
du club photos.

Créé fin 2016 par des amoureux de la photographie souhaitant partager leur passion, leurs techniques et leur savoir-faire avec le plus grand nombre, Phot'image compte aujourd'hui 15 adhérents. Chaque membre y livre sa vision de tout ce qui l'entoure avec son ressenti et sa propre sensibilité.

De nombreuses activités sont organisées dans le cadre de l'association : sorties photos, lectures d'images, pratique de logiciels, apprentissage de techniques, etc.

Plus d'infos au 07 66 51 17 72 ou à l'adresse photimage.photoclub44@gmail.com

Pôle associatif



- ▶ Nouvelles salles de pratiques
- ▶ Locaux de rangement
- ▶ Salle Mutualisée du Pôle musique

► **Le service
Culture et vie associative**

En charge de la médiathèque, de la programmation culturelle et de l'accompagnement de la vie associative de la commune, le service Culture et vie associative installera ses bureaux **au rez-de-chaussée du Pôle associatif et culturel.**

Pour rappel, en lien direct avec les associations de la ville, ce service met des locaux à leur disposition pour la pratique de leurs activités, instruit les demandes de subvention, apporte une aide matérielle ou technique dans l'organisation des événements associatifs, etc.

**> culture@ville-lepellerin.fr
> viessociative@ville-lepellerin.fr**

► **Autrefois Le Pellerin**

> Voir page 26.

Plus d'infos au 02 40 04 58 62 ou à l'adresse autrefoislepellerin@outlook.fr www.autrefoislepellerin.com

► **Inspire et Cie - Section dessin / manga**



Inspire & cie propose depuis 2016 des activités orientées sur le bien-être et le développement personnel, notamment autour de l'expression artistique pour tous les âges.

- ▶ Cours de dessin et de manga pour les 8/10 ans et les 11/16 ans pour apprendre à dessiner comme un mangaka.
- ▶ Cours de peinture pour les adolescents et les adultes pour s'exprimer par le geste.
- ▶ Arts plastiques pour les 7 / 11 ans pour découvrir et expérimenter les matières, formes et couleurs.

Plus d'infos au 06 41 76 13 48 ou à l'adresse association.inspire@gmail.com www.inspire-et-cie.fr

BÂTIMENT

Lucie Bergerot, l'architecte de l'Atelier Composer

Après 9 ans en tant qu'architecte urbaniste dans une grosse agence de Gentilly (94), Lucie Bergerot a quitté l'effervescence de la région parisienne en 2016 pour le calme des bords de Loire. En effet, propriétaire d'une maison à la Teignouse, à quelques mètres seulement du Canal de la Martinière, dont elle a bien sûr elle-même dessiné les plans, c'est aussi à cette adresse qu'elle a choisi d'implanter son agence d'architecture « Atelier Composer » en mai 2019. Rencontre.

De Paris au Pé-de-Buzay, quel changement... Pourquoi ?

Après mes études à Paris, je souhaitais travailler sur de gros projets. J'ai eu cette chance en travaillant près de 10 ans chez Alexandre Chemetoff & Associés, une importante agence d'architecture, de paysage et d'urbanisme située en 1^{ère} couronne de Paris. J'ai travaillé sur des projets tels que la Cité numérique de Bègles ou la manufacture de Saint-Etienne. C'était passionnant. Le grand virage s'est opéré lorsque mon mari et moi-même avons commencé à penser à acquérir un logement. Pour nous le choix était clair, soit nous achetions dans Paris intramuros soit nous quittons totalement l'Île de France. Je crois que c'est lors d'une visite chez mes parents sur la côte, que nous sommes tombés par hasard sur le Canal. Nous avons craqué pour le cadre et la situation géographique, relativement proche de la métropole. Nous avons acheté la maison en 2012, j'ai pu être mutée dans une antenne de l'agence à Nantes, mon mari a trouvé un poste à Indret, et voilà...

C'est en mai 2019 que vous lancez votre propre SARL ?

En effet, j'arrivais un peu à saturation des gros projets. L'année dernière nous avons agrandi la maison où nous vivons. En terme d'obligation légale, toute construction dépassant le seuil de 150 m² de surface de plancher impose le recours à un architecte pour déposer un permis de construire. C'est à ce moment là que j'ai déposé mes statuts. La maison a été mon premier projet en indépendante et moi ma première cliente ! Mais concrètement, j'ai lancé mon activité en fin d'année.

Quelles prestations propose l'Atelier Composer ?

Au-delà de l'aspect réglementaire que j'évoquais précédemment, mon rôle est de conseiller et



d'accompagner les propriétaires, avant un achat ou dans leurs projets de construction, d'extension, de réhabilitation, de surélévation ou même d'aménagement intérieur approfondi, tout en leur apportant mes compétences urbanistiques et techniques, mon expérience et je l'espère ma plus value architecturale. L'objectif est aussi de les décharger du suivi des entreprises qui, lorsqu'on n'est pas professionnel, conduit parfois à des erreurs techniques pouvant amener des retards, des contraintes et donc des frais supplémentaires importants et imprévus. Mon souhait est aussi de désacraliser notre métier et de rendre ce service accessible à tous.

Quelle est votre « Griffe » en tant qu'architecte ?

Ma sensibilité va plutôt vers le minimalisme et les matériaux naturels. J'accorde une attention particulière à l'existant, au patrimoine, à l'histoire du bien. J'essaye tant que faire se peut de composer, d'agrandir ou d'améliorer l'habitat sans le dénaturer, le tout bien sûr en suivant des valeurs architecturales et en tentant de minimiser l'impact environnemental.

**Plus d'infos au 09 72 83 21 89
ou sur www.atelier-composer.fr**

SOLIDARITÉ

ACTION SOCIALE

Info Pelleri'bus

La Municipalité propose aux Pellerinais rencontrant des difficultés pour se déplacer, de bénéficier de la navette de transport Pelleri'bus pour des activités personnelles (courses, etc.). Conduite par des bénévoles ou des élus, ces transports sont assurés dans la commune, les jeudis et samedis matins de 9h30 à 12h.

► **Inscriptions et renseignements au 02 40 05 69 81**

SANTÉ / BIEN-ÊTRE

Julien Labbe, ostéopathe

Mi-octobre 2019, Julien Labbe, Pelleriniais depuis 7 ans, a installé son cabinet d'ostéopathie dans l'ancien cabinet de son homologue Emmanuelle Rault au 12, rue du Chêne Vert. Il vous y accueille, sur rendez-vous, du lundi au samedi, pour soulager vos maux dits « fonctionnels », tels que les douleurs vertébrales, articulaires, les douleurs musculaires, viscérales, les maux de tête, les vertiges...



Médecine douce et manuelle, l'ostéopathie permet grâce à des manipulations osseuses ou musculaires, en utilisant des techniques de pression, d'élongation ou de torsion, de dénouer les blocages articulaires du corps pour lui permettre de mieux fonctionner et faire disparaître certaines douleurs.

« Toutes les parties du corps sont reliées par des tissus organiques. Dès qu'une structure du corps présente une perturbation dans son fonctionnement, cela retentit sur le fonctionnement de structures situées à distance par le biais de ces corrélations tissulaires. Mon rôle est de chercher à comprendre pourquoi ça bloque. Trouver la clé qui va tout déverrouiller. Une douleur aux cervicales se règle parfois par des manipulations du bassin par exemple » explique le nouvel ostéopathe.

« J'adapte mes techniques aux maux du patient. Je travaille beaucoup en amont avec des détentes musculaires, des étirements ou des massages ».

Un ostéopathe de « compétition »...

Ostéopathe depuis 4 ans, Julien Labbe est diplômé de l'école d'ostéopathie de Saint-Herblain.

Après avoir enchaîné des remplacements dans différents cabinets de la région, il a attendu de solder son crédit d'étude pour installer, en octobre dernier, son cabinet au Pellerin. Il y reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin, mais peut, au besoin, se déplacer à domicile.

Ancien joueur de l'USP et employé par le club de football de Saint-Sébastien-sur-Loire pour soigner les seniors en R1 (niveau juste en dessous de la nationale) 3 soirs par semaine, il dispose d'ores et déjà d'une belle « patientèle » de sportifs. Passionné de moto, il est également ostéopathe pour une écurie au championnat du monde endurance moto.

Plus d'infos au 06 15 80 93 00

SORTIES ET LOISIRS

Le repas des aînés

Vendredi 21 février, la Municipalité donne rendez-vous aux Pelleriniais de 72 ans et plus à l'espace René-Cassin pour partager un agréable moment en musique autour d'un repas de fête, suivi d'un thé dansant. L'orchestre Charlie musique animera cette belle journée et fera danser nos aînés !

« Le repas des aînés est un événement très apprécié par nos seniors. Il représente une occasion de sortir se retrouver, de rencontrer d'autres personnes et de se distraire dans une ambiance légère et chaleureuse » indique Sandra Coulon, responsable du Centre Communal d'action Sociale (CCAS) du Pellerin.



Si vous avez 72 ans ou plus, une invitation vous sera envoyée à votre domicile au cours du mois de janvier. Si tel n'était pas le cas (pas d'invitation), nous vous invitons à vous inscrire directement auprès du centre communal d'action sociale avant le vendredi 7 février 2020.

Un transport en Pelleri'bus sera possible le jour « J » (à préciser sur votre inscription).

Plus d'infos au 02 40 05 69 81



Bernard Chauffois un poète au Pellerin

Né à Colombes, en région parisienne en 1934, Bernard Chauffois habite Le Pellerin depuis 1980. Grand solitaire et observateur, c'est notamment dans sa maison de la rue Aristide Bertreux puis dans celle du 8 mai qu'il a composé plus de 1300 poèmes, dont beaucoup lui ont permis de gagner des concours et la reconnaissance de la profession. Rencontre avec ce poète autodidacte devenu maître de la prosodie.



D'où vous vient cet art de la poésie ?

J'écris depuis que je suis tout petit. Je pense que c'est inné et dans ma nature. Je suis quelqu'un de discret et peu bavard. Ecrire est un exutoire, ma façon de m'exprimer... Je me souviens du sujet d'une rédaction à l'école qui je crois a été le déclic : « décrivez votre petit village un soir d'été ». Les compliments que j'ai reçus à cette époque m'ont touché aux larmes et je n'ai depuis plus jamais quitté ma plume. J'écris sur tous les sujets qui m'inspirent et me touchent, mais aussi sur ce qui me choque où m'interpelle. J'aime jouer avec les mots, c'est comme une musique... Mon sujet de prédilection reste cependant la nature dont je suis un grand amoureux. En tant qu'ancien pêcheur, j'aime le calme, marcher pour observer la nature, parler aux oiseaux... Mon éducation chez les frères m'a laissé je pense le sens de l'introspection.

Vous avez remporté beaucoup de prix ?

Cela fait maintenant plus de 30 ans que je participe à des concours de poésie. Le premier a été au Petit-Auverné. Tout de suite mes textes ont été appréciés, mais comme j'étais autodidacte, mes poèmes présentaient beaucoup d'erreurs académiques. Très vite on m'a mis en relation avec Yves-Fred Boisset, un grand poète qui gagnait tous les concours, puis avec la présidente des poètes classiques de France. Son recueil m'a tout appris sur la prosodie : les hiatus à proscrire, les césures, les rimes, les consonnes d'appui, etc. Dès lors, tout a changé. Je participais à environ 5 concours par an, le plus souvent en catégorie classique. Et j'ai gagné beaucoup de premier prix. Le dernier est celui du 58^{ème} concours littéraire 2019 de l'université populaire de Saint-Nazaire. Je détiens à ce jour une soixantaine de coupes et 8 classeurs de 190 poèmes, soit 27 000 vers !

Pouvez-vous nous parler un peu de votre vie et de votre arrivée au Pellerin ?

Avec ma mère, j'ai quitté la région parisienne pour Nantes en 1939. J'avais 5 ans mais je me souviens encore des bombardements sur Paris et du regard d'une vieille femme devant sa maison totalement soufflée par une explosion. Nous avons de la famille dans la région, notamment une cousine, Marceline Javel, qui vendait du vin et du charbon sur les quais du Pellerin. J'y ai passé mon certificat d'étude et fait un apprentissage de serrurier. Dans les années 50, je suis parti en Normandie. C'est là-bas que j'ai rencontré mon épouse. Nous nous sommes mariés le 21 mars 1956. Ça fait 64 ans... La vie a été difficile au début. Nous étions tous les deux en rupture familiale, sans argent et moi je souffrais d'une tuberculose rénale. Nous avons traversé les obstacles ensemble et la vie a repris son cours. Nous avons passé 20 ans à Argentan. Tous les ans nous venions passer un mois de vacances à Brains chez une cousine. En 1975, j'ai été embauché aux chantiers navals d'Indret et nous avons acheté notre première maison rue Aristide Bertreux au Pellerin en 1980.

Quels souvenirs gardez-vous de la ville à cette époque ?

Il y avait encore des petits commerces de proximité dans la rue Bertreux : une épicerie, un marchand de tissus, une quincaillerie, etc. Les gens étaient plus près les uns des autres, ils s'écoutaient plus, ils se fréquentaient plus. Il devait y avoir environ 2700 habitants à cette époque. Aujourd'hui les gens font de moins en moins attention aux autres. On a vu la ville grandir très vite. Ce n'est plus les mêmes mentalités... la société évolue. Et je regrette qu'il y ait de plus en plus d'incivilités.



Le coin du poète

La nature, elle-même, aspire à l'harmonie !
L'être s'est emparé de notre globe entier,
Il pollue à tous vents, se prend pour un génie,
Dénature le sol et l'aspect d'un quartier !

Adieu nos beaux sentiers... adieu notre ermitage,
La terre, au fil des jours, devient peau de chagrin,
Le sombre macadam étouffe l'héritage,
La froideur du béton a supprimé le grain !

Les prés ne sont plus là, les buissons d'aubépine
Se sont évaporés engloutis par le temps...
Disparu le vieux banc, la mure et son épine !
Le saccage envahit les pousses du printemps !

Bernard Chauffois

Extrait du poème «Pauvre ville»

Douze mois sont partis moissonner les reliques !
L'année en ce beau jour sous le ciel constellé,
En mettant de côté les cendres symboliques,
Fleurit d'un brin de gui son front immaculé.

Elle a pris son plaisir et sans que l'on y pense,
Après avoir connu la chaleur de l'été,
L'automne et puis l'hiver alourdissent sa panse ;
Elle fuit sans regret goûtant la volupté.

Les jours, les mois, les ans, de ces mots elle ignore
Qu'ils désignent le temps, blanchissent les cheveux,
Affaiblissent la voix et le rire sonore ;
Elle accomplit sa tâche en observant nos vœux.

Le vent de l'an nouveau l'emporte quand il passe
Pour laisser dans nos cœur un simple souvenir !
Abandonnant la terre elle part dans l'espace
Mais tout en nous quittant redoute l'avenir.

Le temps ne pourra pas interrompre sa course,
La tristesse et les pleurs lui seront étrangers,
La chaleur du soleil n'aura d'autre ressource
Que de faire mûrir les fruits de nos vergers.

L'année en s'évadant par cette autre est suivie.
Au seuil de la nouvelle, acceptez tous mes vœux ;
Prenez garde à l'épine où s'écorche la vie,
Que l'âtre du bonheur vous couvre de ses feux !

Bernard Chauffois

Poème «Bonne année 2020»

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Quelques rappels pour bien vivre ensemble...

Stop aux stationnements gênants !

Constituent une infraction :

- ▶ Le stationnement sur un trottoir, une piste cyclable, un passage ou accotement réservé aux piétons (amende de 135 €).
- ▶ Le stationnement sur une place handicapée (amende de 135 €).
- ▶ Le stationnement devant une sortie de garage, un accès de secours, de service et de sécurité (amende de 35 €).
- ▶ Le stationnement sur emplacement réservé aux bus (amende de 135 €).
- ▶ Le stationnement en zone bleue excédant la durée réglementaire d'1h30 (amende de 35 €).



À titre exceptionnel et dans une démarche de prévention, la police municipale mène une campagne de sensibilisation par l'apposition de notes informatives sur les véhicules en infraction. Sans prise en compte de l'avertissement, toute récidive fait bien sûr l'objet d'une verbalisation.

Stop aux incivilités !

Afin de ne pas gêner la circulation des piétons, dans les espaces publics et notamment sur les trottoirs, veillez à :

- ▶ **entretenir et tailler la végétation** de votre habitation pouvant empiéter sur l'espace public ;
- ▶ **sortir vos récipients de collecte**, et/ou sacs jaunes, au plus tôt la veille au soir de la collecte à partir de 18h ;
- ▶ **rentrer vos récipients de collecte**, et/ou sacs jaunes, au plus tard à 13 h, le jour de la collecte ;
- ▶ **ramasser les déjections canines** de votre animal.

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur quelques points...

Les 14 novembre et 15 décembre, le Conseil municipal a approuvé les points suivants :

► **Vœu pour des transports en commun performants et pour une meilleure desserte de la commune du Pellerin.**

Les élus ont souhaité formuler auprès de Nantes Métropole un vœu pour le développement et l'amélioration, au Pellerin et dans les communes voisines, du réseau de transports en commun qui à ce jour n'est pas satisfaisant. En effet, pour les territoires péri-urbains comme Le Pellerin, les concitoyens attendent des décisions importantes en matière de transport collectif car il constitue une alternative écologique à la voiture. La Commune demande, par exemple, la prolongation de la ligne 78 vers la Cochère et celle de la voie express E1 de Couëron jusqu'à la cale du bac.

► **Participation à la réflexion sur le projet de création du Parc Naturel Régional Loire Estuaire Grand Lieu.**

La région des Pays de la Loire a engagé une réflexion sur la faisabilité d'un parc naturel régional autour de l'estuaire de la Loire afin de développer un projet de préservation et de développement durable tout en respectant les différents usages (activités économiques, agriculture, pêche, chasse, etc.). Les élus de la commune ont décidé de participer à cette réflexion collective autour de ce projet, tout en rappelant qu'il faudra y intégrer la question d'un franchissement de la Loire entre Nantes et Saint-Nazaire.

► **Dénomination de voies et ronds-points**

- Dans le cadre de la construction du lotissement de « La Châtaigneraie », situé au Sud de la Rue de la Jaunaie et à l'Est de la rue de la Châtaigneraie, la voie d'accès prendra un nom faisant référence à l'histoire du lieu : rue des Demoiselles Roques.

- Dans le cadre de la construction du lotissement « Les Allées de la Loire », situé au Nord de la Rue du Moulin Collet, les voies intérieures de circulation et la sente contigüe au programme prendront des noms faisant référence à la géographie et à l'histoire du lieu : allée de la Carrière, allée du Belvédère et sentier des Douaniers.

- Concernant les aménagements routiers de type ronds-points, il est nécessaire de leur attribuer une dénomination pour des raisons liées à la géolocalisation et à la sécurité des passants. Ont ainsi été dénommés les ronds-points de la Bréhannerie, de la Jouardais, de Villeneuve, de l'Hermitage, du président René-Coty, de la Croix Hubin et du Bois Tillac.

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2020 au coeur du Conseil

Comme son nom l'indique, le DOB présente les orientations budgétaires principales en vue de la réalisation du futur budget primitif. Il tient compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement de la Ville et informe le Conseil municipal sur l'évolution financière de la commune.

Les grandes orientations du budget 2020

► **Maintien des taux d'imposition**

- > 21,72 % pour la taxe d'habitation
- > 23,13% pour la taxe sur le foncier bâti
- > 59,87% pour la taxe sur le foncier non bâti

► **Poursuite et finalisation des projets structurants en cours**

(réhabilitation de l'école de l'Hermitage, réhabilitation de l'ancienne médiathèque pour la création d'un pôle associatif, acquisition de terrains pour la réalisation future du Pôle Sportif)

Des opérations récurrentes telles que l'informatique dans les écoles, l'entretien des bâtiments communaux, ou nouvelles telles la réflexion sur le transfert du Centre Technique Municipal, l'insonorisation de la salle de restauration scolaire de l'école Aimé Césaire, etc., sont également prises en compte.

► **Pas de recours nouveau à l'emprunt**

Côté dépenses...

Bien que maîtrisées, les dépenses de la ville connaîtront une progression en lien avec les points d'amélioration suivants :

- > augmentation du bio dans la restauration scolaire ;
- > exclusion progressive des perturbateurs endocriniens dans les achats publics ;
- > mise en place d'un nouveau protocole d'entretien des bâtiments dans une démarche de développement durable sans produit chimique ;
- > modernisation et sécurisation des environnements informatiques.

L'année 2020 étant une année électorale, aucun nouveau programme structurant ne sera lancé.

Le budget primitif 2020 intégrera, entre autres, ces orientations et sera complété par l'ensemble des dépenses et recettes courantes qui permettent le bon fonctionnement des services de la ville aux usagers.

Ce dernier sera voté lors du Conseil municipal du 10 février 2020.

RECENSEMENT

Vos agents recenseurs

Au Pellerin, le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février inclus. Pour ce faire, la commune a recruté 12 agents qui seront chargés d'assurer les opérations de recensement auprès des habitants.

Réalisé tous les 5 ans, le recensement est organisé par la ville, en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Il vise à évaluer la population, ses besoins et ses conditions de vie et permet d'établir des données démographiques sur le nombre d'habitants par commune, leur logement, leur situation, etc.

Jeudi 9 janvier, les 12 agents recenseurs du Pellerin se sont réunis pour une séance de formation.



Vos agents recenseurs (de gauche à droite) : Virginie Balcerski, Didier Doceux, Thérèse Groussin, Julien Weber, Stéphane Tijou, Patricia Bezier, Brigitte Merel, Charles Casanova, Yveline Bazille, Marie-Paule Maisonneuve, Jérôme Bertrand et Nathanaëlle Chopin.

Le recensement est également possible sur internet sur www.le-recensement-et-moi.fr

INFOS PRATIQUES

Élections

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.

► **Un quatrième bureau de vote et de nouvelles affectations**

En 2020, les 4 bureaux de vote se situeront :

À l'Espace René-Cassin

> Bureaux N°1, 2 et 3 :

Au Pôle associatif et culturel

> Bureau N°4

Rééditées début mars 2020, de nouvelles cartes électorales préciseront le nouveau bureau dans lequel vous devrez dorénavant aller voter.

► **Inscriptions sur les listes électorales**

Désormais, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.demarche.interieur.gouv.fr ou en vous rendant directement en mairie.

► **La Ville cherche des personnes pour la mise sous pli** des bulletins de vote et des professions de foi (prestation rémunérée) **et des bénévoles pour la tenue des bureaux de vote** (créneaux de 2h30).

Si vous êtes inscrit sur les listes électorales du Pellerin, vous pouvez vous porter volontaire auprès de la Mairie jusqu'au jeudi 20 février.

Plus d'info au 02 40 04 56 00

«Nous voulons des coquelicots»

Lors du Conseil municipal de 30 septembre, sur l'initiative des membres du groupe Vers une démocartie respectueuse et partagée, les élus ont fait le voeu de soutenir l'appel de l'association «Nous voulons des coquelicots» pour interdire à terme l'utilisation des pesticides de synthèse.

Depuis 2017, la loi Labbé interdit l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse par l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics dans l'entretien des espaces verts, des forêts, de la voirie ou des promenades accessibles au public.

Depuis 2019, cette même loi interdit la vente, l'usage et la détention de ces mêmes produits aux particuliers.

Pour l'association «Nous voulons des coquelicots», l'urgence environnementale oblige aujourd'hui à passer un cap supplémentaire et demande l'interdiction au niveau national et européen de l'usage des pesticides de synthèse.

Cette interdiction permettrait de ressourcer les sols, préserver la qualité des eaux, restaurer la biodiversité et prévenir les maladies dues à ces substances,

En soutien à l'association, plusieurs dizaines de Pelleriniais se rassemblent devant la mairie chaque 1^{er} vendredi du mois à 18h30.

Solidaire de ce mouvement citoyen, le Conseil municipal a fait le voeu d'apporter son soutien à l'association.

ECO-PARTAGE

Un verger pour tous !

Fin novembre, les agents du service Espaces verts de la commune et des Pellerinais, membres du mouvement participatif citoyen « les Incroyables Comestibles » se sont retrouvés à l'arrière de l'espace René-Cassin pour planter plusieurs arbres fruitiers.

Objectif : créer un verger, facteur de convivialité, ouvert à tous !



Depuis de nombreuses années, les Incroyables comestibles visent, par des actions simples et accessibles à tous, à promouvoir l'agriculture urbaine participative en invitant les citoyens à planter partout là où c'est possible et à mettre les récoltes en partage.

Dans cette démarche, un partenariat entre les Incroyables comestibles et la Commune s'est mis en place pour créer un verger partagé au Pellerin.

Coordonné par Thibault Goupil, conseiller municipal délégué à l'environnement et à la transition énergétique, ce projet s'est concrétisé fin novembre par la plantation d'une dizaine de jeunes arbres fruitiers dans l'espace vert situé à l'arrière de l'espace René-Cassin (accessible par la gauche du bâtiment, en contournant le stand de tir).

Ainsi, un mirabellier, deux poiriers, deux pommiers et un actinidia (kiwi), fournis par la commune, un pêcher, un figuier, un cerisier et un plant de vigne, fournis par les Incroyables comestibles, ont été plantés pour que dès le printemps et l'été prochain tous puissent venir profiter de leur production.

Un entretien partagé

Si les agents du service Espaces verts reviendront prochainement replanter de la pelouse et mettre du paillage au pied des arbres pour faciliter leur accessibilité, l'entretien des arbres sera quant à lui assuré conjointement avec les membres des Incroyables comestibles.

MÉDIATHÈQUE

Participez à la mise en place de votre grainothèque !

La médiathèque George-Sand continue de développer de nouveaux services, et lancera au printemps 2020 une grainothèque ouverte à tous, en libre-service et basée sur le troc.



Vous savez tous ce qu'est une bibliothèque. Mais alors la grainothèque, qu'est-ce que c'est ?

La grainothèque c'est la possibilité de partager ses graines de manière économique, libre et solidaire.

Un espace dédié a d'ores et déjà trouvé sa place à la médiathèque parmi les rayonnages de livres, et les bibliothécaires récoltent actuellement les graines que vous souhaitez donner pour alimenter cet espace commun.

Pour participer, la médiathèque met à votre disposition des sachets dans lesquels vous mettrez vos graines de légumes, d'aromatiques, de fruits ou de fleurs, issues de culture biologique et reproductibles.

Un temps fort autour de la biodiversité au printemps 2020

L'équipe de la médiathèque prépare un temps fort avec plusieurs rendez-vous et activités autour de la biodiversité et du développement durable. Ce sera l'occasion de lancer le fonctionnement de la grainothèque dans laquelle chacun pourra venir se servir en graines et continuer d'en donner pour rendre pérenne cet outil de partage.

Restez à l'écoute et à vos graines !

Plus d'infos au 02 51 79 81 90



CITOYENNETÉ

Le nouveau Conseil municipal des enfants

Les nouveaux membres du Conseil municipal des enfants (de gauche à droite et de haut en bas) : Lola Poirier, Edgard Goudissard, Marine Kouvalski, Elowan Sachs, Eden Vivant, Enzo Stephan, Bérénice Bonneau, Eloïse Rioul, Anna Ménoret, Rose Leblanc et Julian Bou-Etiemble. Manque sur la photo Mathieu Piron.

Les 14 et 15 octobre derniers, 12 jeunes élèves de CM1 et de CM2 ont été choisis par leurs camarades pour les représenter au Conseil municipal des enfants du Pellerin. Pour un mandat d'un an, tous se sont engagés à agir pour leur ville avec une priorité donnée au respect de sa propreté.

Le Conseil Municipal des enfants est un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants. Composé de jeunes élèves scolarisés dans les écoles publiques et privée de la ville, cette instance est pour eux l'occasion de donner leur avis sur différents sujets d'intérêt général et de soumettre aux élus du Conseil municipal des projets pouvant avoir des effets sur la commune.

« La vérité sort de la bouche des enfants »... et pour la majorité d'entre eux, il faut nettoyer le Pellerin et créer encore plus de pistes cyclables.

« À l'analyse des professions de foi de chaque candidat, trouver une solution aux problématiques de propreté en ville, qu'il s'agisse de déchets sauvages ou de crottes de chien, a été inscrit comme projet de campagne par 11 conseillers sur 12 ! » indique Anne-Soizic Loirat, animatrice du Conseil Municipal des Enfants.

De cette constatation a émergé le souhait de mettre en place plusieurs actions. Les nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants pensent notamment à organiser une journée citoyenne de ramassage de déchets, rédiger une préconisation quant à l'installation de poubelles de recyclage, mettre en place une action de sensibilisation, etc.

Beaucoup ayant également mis en avant le sentiment d'un manque de pistes cyclables, ils souhaitent parallèlement soumettre aux élus un rapport comprenant un état des lieux du réseau cyclable existant et des préconisations de nouveaux lieux d'implantation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une borne de recharge pour les véhicules électriques

Bien qu'il n'existe pas de schéma de déploiement de ce type d'infrastructure sur le territoire de Nantes métropole, la Ville a souhaité profiter de l'expérience du SYDELA* pour installer une borne double de recharge sur le parking du Pôle Associatif et Culturel.



En cohérence avec les orientations de l'Etat sur la réduction des gaz à effet de serre, le SYDELA :

- favorise l'émergence rapide d'un nombre significatif de véhicules électriques pour contribuer activement à la réduction des rejets, notamment de CO2 ;
- garantit un accès équitable au service de recharge ;
- rassure les usagers quant à l'autonomie de leur véhicule.

Cette borne sera prochainement installée et accessible via une carte SYDEGO.

Plus d'infos sur www.sydego.fr

* Syndicat d'Electrification de Loire-Atlantique



«Coup de jeune» à l'Hermitage



Lundi 6 janvier, c'est par la nouvelle et définitive entrée principale de l'école de l'Hermitage que les écoliers ont pu faire leur rentrée. Derrière les portes de ce nouveau bâtiment moderne, construit en extension de la bâtisse d'origine, les enfants ont pu découvrir les nouveaux espaces mis à leur disposition et pour certains, leur nouvelle classe, aménagée temporairement dans la structure pour permettre la poursuite des travaux de réhabilitation de l'école dans le bâtiment principal.

Patrimoine vieillissant ne répondant plus aux normes, ni aux besoins fonctionnels de ses usagers, l'école de l'Hermitage fait, depuis septembre 2018, l'objet d'une réhabilitation complète visant à rendre le bâtiment entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et à adapter les espaces pédagogiques et de vie scolaire aux besoins actuels.

La première phase de travaux a concerné la construction d'un nouveau bâtiment de 480 m² en extension de l'école. Celui-ci, livré en décembre 2019, a ouvert ses portes aux enfants à la rentrée scolaire du 6 janvier.

Une extension harmonieuse et contemporaine en façade urbaine

Conservant le cachet d'origine de l'école, la nouvelle extension, avec son pignon au toit en double pente, en harmonie avec le caractère architectural du reste du bâtiment, ses couleurs chaleureuses, ses matériaux nobles (bois / zinc), son toit végétal, son entrée couverte facilement identifiable et son parc à vélos, **vient donner un nouveau visage à l'école de l'Hermitage !** S'ouvrant sur près de 500 m² de nouveaux espaces, tels qu'une salle polyvalente de 100 m² pour les activités sportives et les spectacles des enfants ou une bibliothèque, ce nouveau bâtiment, qui communiquera avec le reste de l'école à l'issue de sa réhabilitation, dispose aussi d'un ascenseur pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Les travaux continuent...

La construction de l'extension terminée, les travaux de réhabilitation et de rénovation des 611 m² de bâtiment principal ont ainsi pu commencer dès la rentrée de janvier. Les 5 classes situées actuellement au rez-de-chaussée

seront totalement réaménagées et reconfigurées. L'étage, pour l'heure quasiment inexploité, sera quant à lui totalement réhabilité pour accueillir 3 classes, une infirmerie et des salles RAZED (pour les aides spécialisées aux élèves). Des escaliers extérieurs et une coursive seront construits à l'arrière du bâtiment pour y accéder.

Ces travaux seront réalisés en 2 phases : la première, jusqu'en mai, sur la moitié du bâtiment la plus proche de la nouvelle extension, la seconde sur l'autre moitié, jusqu'en octobre.

La cour fera aussi l'objet d'aménagements pendant l'été, notamment avec l'installation de billodromes et de nouvelles clôtures.

Durant les travaux, les classes en cours de réhabilitation sont déplacées dans la nouvelle extension.



Vers une modernisation globale de l'école

En cohérence avec la réhabilitation et la mise en conformité des bâtiments, l'école a aussi été équipée de nouveaux systèmes de sécurité (visiophone, horloge mère, alarme, systèmes anti-incendie, PPMS, tempête, attentats, etc.) et a été configurée afin de permettre à ses usagers de pouvoir accéder à de nouvelles technologies pédagogiques. Ainsi, une nouvelle baie de brassage permettra dorénavant l'utilisation d'ordinateurs mobiles dans toutes les classes. Ces dernières seront peu à peu équipées de vidéo-projecteurs interactifs tactiles.

SERVICES
EXTRASCOLAIRES

En projet à l'hermitage...

Les 215 m² de bâtiment longeant la rue de la Jouardais à l'arrière de l'école ont été totalement déconnectés de l'école avec la perspective d'y installer, à l'avenir, l'accueil périscolaire de l'Hermitage et les accueils de loisirs.



Eymeric Gaxieu coordonne les accueils de loisirs

Fort d'un parcours très riche dans l'animation, mais aussi dans le sport et la culture, Eymeric Gaxieu a rejoint l'équipe du service Enfance Jeunesse et Éducation de la ville en novembre 2019, en tant que coordinateur des temps «extrascolaires».

Que sont les temps « extrascolaires » ?

Ce sont tous les temps d'accueil proposés aux enfants et aux adolescents de 3 à 18 ans dans les différentes structures de la ville, en dehors du cadre de l'école : les accueils de loisirs et l'espace jeunes.

Quel est le rôle du coordinateur « Extrascolaire » ?

Veiller à ce que les jeunes Pellerinais bénéficient de loisirs de qualité à travers une programmation d'activités variées en lien avec les axes et valeurs du projet éducatif de territoire de la ville (citoyenneté, vivre ensemble...). Bien sûr, c'est aussi encadrer et accompagner au mieux les équipes qui, sur le terrain, animent ces temps de loisirs.

Depuis combien de temps travaillez-vous auprès des jeunes ?

Plus de 10 ans. J'ai passé mon BAFA à 17 ans et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'accueils collectifs de mineurs (BAFD) à 21 ans. J'ai commencé par des saisons d'animations avec des associations d'éducation populaire, comme les Francas ou les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP), les éclaireurs de France, etc. J'ai bien sûr aussi travaillé dans différentes structures d'accueil, dont plusieurs années à Rennes et 3 ans à Belle île en mer et enfin au point information jeunesse d'Orvault où j'étais conseiller pour les 18/25 ans.

Mon parcours a été très riche d'expériences et je crois avoir toujours été animé par le goût de transmettre et de travailler avec «l'humain de demain».

Vous êtes très investi dans la vie associative sportive et culturelle. Cela va-t-il influencer sur les activités proposées dans les accueils jeunesse de la ville ?

En effet, je suis investi dans pas mal d'associations... Je suis notamment joueur et entraîneur de Basket au club de Saint-Sébastien-sur-Loire et je travaille à la mise en place d'ateliers sport dans une association nantaise de jeunes mineurs isolés. La culture est aussi un volet important de ma vie puisque je gère avec des amis, depuis quelques années, une salle de spectacle à Rennes baptisée la Ferme de Quincé, où des compagnies de danse et de théâtre peuvent venir en résidence ou simplement répéter. Autant d'expériences que je compte bien sûr utiliser dans ma nouvelle fonction. Je suis convaincu que le sport est un vrai transmetteur de valeurs. De plus, rendre la culture accessible à tous est aussi un point important pour moi.

Avez-vous d'ores et déjà quelques projets en tête ?

Avec Anne-Soizic Loirat, mon homologue «coordinatrice des services périscolaires» (temps scolaires), nous souhaitons travailler sur la mise en place d'un carnaval. Nous avons aussi un projet de permaculture à l'école Aimé-Césaire. De mon côté, j'ai bien sûr pas mal d'autres idées... Pourquoi pas un petit festival jeunesse avec des ateliers de théâtre et de danse pendant une période de vacances ? J'aimerais aussi travailler sur une programmation culturelle jeune public...

Attention aux risques d'inondation

En cette période hivernale, les épisodes de fortes perturbations peuvent s'avérer assez fréquents et, selon leur importance, générer des risques d'inondation par ruissellement et par débordement. Pour faire face à ce type de risques climatiques, des outils et dispositifs sont mis en place par la Ville.



Située dans l'estuaire de la Loire, la ville du Pellerin subit de façon significative l'influence de l'océan. Une tempête cumulée à une marée de fort coefficient peut donc entraîner une surélévation importante du niveau de l'eau. De même, de fortes crues venant de l'amont peuvent être la cause d'inondations. Des habitations situées en bord de Loire ou du canal de la Martinière ainsi que quelques villages sont particulièrement concernés par ce risque.

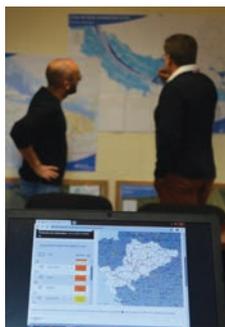
Le Dicrim vous informe

Document d'information communal public sur les risques majeurs, le Dicrim recense les risques existants dans la commune et les moyens de s'en protéger. En effet, il est un véritable outil d'information et de prévention qui consigne les principales mesures et actions à suivre en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

> Le Dicrim de la ville est mis à votre disposition dans tous les accueils municipaux de la ville et est consultable sur le site www.ville-lepellerin.fr, rubrique « Vie quotidienne / Tranquillité publique »

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, le PCS planifie les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs. Des exercices d'entraînement organisés avec la Préfecture sont parfois effectués pour assurer l'efficacité du dispositif en situation réelle. Le dernier exercice a eu lieu le 27 novembre.



INFO PRATIQUE

L'entretien des cours d'eau

L'entretien des cours d'eau est essentiel pour le bon écoulement des eaux et la conservation de leur écosystème, à savoir leur lit naturel et leurs berges. Il est une obligation pour les propriétaires de parcelles bordées par un ruisseau.



Pour maintenir la libre circulation des eaux tout en préservant leur biodiversité, un entretien régulier des cours d'eau, durant la période automne / hiver (période la moins impactante pour la faune et la flore), permet d'éviter tout risque de débordement et d'inondation, pouvant être dommageable pour les propriétaires riverains.

L'entretien régulier vise à :

► **L'enlèvement des atterrissements et des embâcles** qui obstruent le lit du cours d'eau, ralentissent le courant, favorisent l'envasement et provoquent d'importantes érosions pouvant avoir des conséquences sur les ouvrages bâtis.

► **L'élagage ou la taille de la végétation des rives** qui renforce la capacité de filtration des eaux, permet de limiter le développement excessif de végétation dans le lit du cours d'eau. Une végétation diversifiée, constituée d'arbustes et d'arbres, permet par ailleurs de stabiliser les berges.

Qui effectue l'entretien ?

Tous les propriétaires (ou exploitants) de parcelles riveraines d'un cours d'eau ont l'obligation de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre par l'entretien de ses berges et de son lit (article L215-14 du code de l'environnement).

Pour vous aider, retrouvez le guide d'entretien des cours d'eau et fossés édité par la DDTM de Loire-Atlantique sur www.ville-lepellerin.fr

Une vigilance particulière accordée au ruisseau du Surchaud

Le ruisseau du Surchaud, qui sépare la commune du Pellerin et celle de Saint-Jean-de-Boiseau, est depuis de nombreuses années particulièrement touché par des débordements réguliers.

Présentant un risque important d'inondation, l'aval du Surchaud, du pont de Saint-Jean à la Loire, est identifié dans le Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) Loire Aval de l'agglomération nantaise, ainsi que dans le règlement graphique du Cycle de l'eau du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm).

Dans une démarche de prévention, un rappel a été fait par la Ville aux riverains du Surchaud quant à leur obligation d'entretien du cours d'eau. Le service urbanisme s'est également rapproché des services compétents de Nantes métropole pour qu'une solution pérenne soit apportée aux désordres causés par les récurrents débordements du Surchaud.



Les travaux de requalification et de sécurisation de la rue de la Jaunaie sont terminés

Les travaux d'aménagements des espaces publics rue de la Jaunaie, débutés en mars, sont presque terminés.

Pour rappel, après une **première phase d'assainissement consistant à la reprise intégrale du réseau d'eaux pluviales et usées** terminée en juillet, puis une **seconde phase de travaux de voirie**, quelques travaux de finition sont en cours tels que le grenailage des bandes cyclables latérales et des plateaux surélevés.

Dés le début du mois de février la rue sera totalement libérée.

► **Coût de l'opération : 1 600 000 €**

Une «dépose minute» devant le collège



Depuis la rentrée scolaire de janvier 2020, afin de sécuriser l'arrivée des collégiens, les places de stationnement en épi, situées devant le collège Pierre et Marie Curie, ont disparu pour laisser place à un «dépose minute». Des potelets ont également été installés pour délimiter et sécuriser l'entrée des élèves dans l'établissement.

Travaux réalisés pendant les vacances de Noël

► **Coût de l'opération : 5 000 €**

Des travaux de mise aux normes des trottoirs

Pour faciliter la circulation piétonne, mais également rendre certains trottoirs accessibles aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite, un élargissement des trottoirs sera réalisé au 1^{er} trimestre 2020 :

► **rue de La Jouardais**, à la sortie de l'école élémentaire de l'Hermitage. Des barrières seront également installées pour sécuriser les piétons.

Travaux réalisés en février 2020

► **Coût de l'opération : 8 000 €**

► **à l'angle de la rue du Clos Grillé et de la rue Sourdille**, devant la résidence Simon Ringard. Pour ce faire, le muret bordant la résidence sera reculé et l'une des entrées agrandie. Les places de stationnement à proximité seront aussi élargies.

Travaux réalisés en mars 2020

► **Coût de l'opération : 30 000 €**

Les services de Nantes métropole ont tenu, par l'intermédiaire de notre journal municipal, à remercier les usagers et les habitants de la rue de la Jaunaie pour leur compréhension et leur patience au cours de ce «long» chantier... 8 mois et d'1,2 km !

MUSIQUE

La Folle journée

Mercredi 29 janvier, l'ouverture de La Folle Journée de Nantes débutera tel un feu d'artifice avec l'interprétation de l'intégrale des 32 Sonates pour piano de Beethoven dans 11 communes de la métropole. Au Pellerin, c'est à l'espace René-Cassin que 3 d'entre elles résonneront sous les doigts du pianiste Manuel Vieillard.

Formidable outil de développement culturel, d'accessibilité à la musique classique et d'attractivité du territoire, La Folle Journée étend son rayonnement sur l'ensemble du territoire métropolitain en proposant à 11 villes de Nantes Métropole d'accueillir chacune un concert, le mercredi 29 janvier à 20h30.

Rendant hommage à Beethoven en cette année de célébration du 250^{ème} anniversaire de sa naissance, 11 pianistes interpréteront à la même heure dans 11 villes différentes, l'intégrale des 32 Sonates pour piano élaborées tout au long de la vie créatrice du compositeur.



Des œuvres-confessions dont Beethoven lui-même indiqua qu'il y déposa toute sa vie. Résonnant de toutes parts aux alentours de la métropole nantaise, ce chef-d'œuvre universel marquera ainsi l'ouverture des festivités de La Folle Journée 2020.

Au Pellerin, Manuel Vieillard :

- ▶ Sonate n°11 en si bémol majeur opus 22
- ▶ Sonate n°24 en fa dièse majeur opus 78 "À Thérèse"
- ▶ Sonate n°32 en ut mineur opus 111

Tarif : 10 euros - 5 € (tarif réduit)

Billetterie : Espaces culturels E. Leclerc Atlantis et Paridis

Plus d'infos sur www.lafollejournee.fr



**Spectacle jeune public
à partir de 5 ans**

THÉÂTRE

La chambre enchantée

Après un passage remarqué en mars dernier, lors de son one man show «Contre mature», l'humoriste Pelleriniais, Calouss, remet le couvert le dimanche 9 février à 15h, en compagnie cette fois de la comédienne Stéphanie Meyre. Au menu de cette nouvelle «Nuit pellerinaise» : un spectacle pour enfants qui devrait cette fois encore régaler son public !

Il était une fois, une fée improbable... en interim, venue aider une petite fille (ou presque) à réaliser son rêve : devenir une artiste pour jouer dans des comédies musicales ! Commence alors une drôle d'aventure, magique, riche de rencontres et de sensations nouvelles, à la recherche d'un drôle de trésor, durant laquelle la fillette se découvrira des qualités insoupçonnées...

Mais attention, nos deux héroïnes auront sûrement besoin d'aide, car le méchant « mental saboteur », ne va pas leur faciliter la tâche !!!

Acteurs passionnés et auteurs de ce spectacle, à la fois drôle, énergique et interactif, Calouss et Stéphanie Meyre, ne manqueront pas de vous surprendre par leurs interprétations de personnages hauts en couleurs, et de vous faire réfléchir sur la nécessité de croire en vos rêves.

Car pour eux, c'est sûr, rien n'est impossible !

▶ À l'espace René-Cassin.

Tarif unique de 8 €

Réservations au 06 80 15 44 95

ou à l'adresse lufezova@nuits-pellerinaises.fr

ENFANCE

En avant pour l'aventure Fort Cassin !

Dimanche 8 mars, l'Amicale Laïque du Pellerin invite les enfants âgés de 5 à 11 ans à venir participer à la 7^{ème} édition de Fort Cassin. Rendez-vous est donné dès 13h à l'espace René-Cassin pour ce joyeux après-midi de jeux au succès «grandissant» !



Événement ludique très attendu par les jeunes Pellerinçais, la journée «Fort Cassin» de l'Amicale Laïque prévoit cette année encore de nombreuses épreuves d'adresse, de réflexion et sportives.

En effet, comme dans la célèbre émission de télévision, mais sans le père Fouras, les enfants de 5 à 11 ans et par équipe de 6, pourront rivaliser d'ingéniosité pour remporter les missions, le tout dans les rires et la bonne

humeur, mais sans esprit de compétition.

L'après-midi se terminera par une épreuve finale, qui réunira toutes les équipes, ainsi qu'une remise de lots.

**Participation gratuite et ouverte à tous les enfants.
Boissons et gourmandises sur place.**

**> Inscriptions à partir de février à l'adresse
fortcassin@gmail.com**

CINÉ-DÉBAT

#SEGPA au programme de Cinétik

Vendredi 27 mars à 20h à l'espace René-Cassin, l'Amicale Laïque du Pellerin vous invite à venir découvrir un film fort, humain et émouvant, réalisé au collège de Chantenay par l'équipe éducative de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, sur la réalité de la vie en SEGPA.

Dans le système éducatif français, au collège, les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, dites classes SEGPA, accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables. Pour lutter contre les a priori, l'équipe éducative intervenant dans ces classes au collège de Chantenay a souhaité réaliser un film donnant à voir des points de vue à la fois d'élèves, de professeurs et de parents : #SEGPA.

La discrimination au coeur du sujet

Tout d'abord abordée de manière douloureuse (insultes, brimades, etc.), les élèves vous montrent, au gré du film, leur capacité à dépasser le regard des autres et à mettre



en mots leur parcours. Vous découvrirez également comment certains membres de l'équipe éducative aident les élèves à retrouver confiance et estime d'eux-mêmes.

La projection sera suivie d'échanges sur le film, en présence d'élèves, de parents et de professeurs du collège de Chantenay, ayant participé au film

Entrée libre et bar sur place.

> Ouverture de la salle à 19h45

Cinétik est un projet coordonné par la Ligue de l'enseignement faL 44 et porté par l'inter-amicale A2LA des communes du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau, de La Montagne et de Brains.

Il était une fois la ville avec Autrefois Le Pellerin

Avec environ 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association *Autrefois Le Pellerin* œuvre depuis plus de 25 ans à entretenir la mémoire de la ville.



Gilles Clavier et Jean-Paul Surget, membres actifs de l'association Autrefois Le Pellerin

Depuis sa création en 1993, l'association veille à la conservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine local, comme les calvaires, les anciennes pompes, les fontaines, etc. Elle travaille aussi chaque année à la publication d'un ouvrage thématique sur des événements qui, au cours des siècles passés, ont jalonné l'histoire de notre commune. Ces livres, riches d'illustrations et fruits de témoignages comme d'importantes recherches aux archives locales ou départementales, vous permettent de prendre connaissance du passé historique de notre petite ville. Collaborant régulièrement avec les écoles en demande et la Mairie, l'association participe régulièrement aux événements municipaux avec de belles expositions.

Vous souhaitez rejoindre Autrefois Le Pellerin ?

Pour devenir membre, contactez l'association à l'adresse autrefoislepellerin@outlook.fr ou au 02 40 04 58 62.

Vous pourrez ainsi participer à l'assemblée générale annuelle, recevoir le livre édité chaque année ainsi qu'un autre ouvrage sur des sujets plus variés en cours d'année.

Retrouvez l'ensemble des livres publiés sur www.ville-lepellerin.fr, rubrique « Découvrir Le Pellerin / L'histoire du Pellerin »



Le calvaire

Le calvaire se situe à l'angle de la rue du 8 Mai et de la rue de Bel Air, où se trouvaient jadis l'ancien cimetière* et l'ancienne église. Cette croix, initialement érigée à l'emplacement de l'autel de cette église, fut, pour sa mise en valeur, déplacée dans l'alignement de la rue Aristide Bertreux à l'occasion du jubilé de 1951.

Le calvaire est surmonté d'une croix latine simple en pierre blanche, aux bras singulièrement courts. Leur intersection est soulignée par un médaillon orné des instruments de la passion : la lance et les clous.

C'est au pied de ce calvaire que se déroulent chaque année la bénédiction des rameaux et les processions de la Fête-Dieu.

Situé aujourd'hui dans l'alignement de la rue Bertreux, la grille qui ferme son petit enclos provient d'une ancienne maison de cette même rue.

Au pied du calvaire, une plaque de marbre commémore la mission de 1950.

En 2009 ce monument a été entièrement restauré par Autrefois Le Pellerin et une équipe de bénévoles.

* Datant du XVI^{ème} siècle, **l'ancien cimetière** se trouvait sur le terrain du Prieuré du Pellerin, à l'arrière de l'église. Sa fermeture date de 1835. En 1904, le Curé de l'époque décida d'y planter 450 pieds de vigne de Gros Plant pour produire son vin de messe.

Article rédigé par l'association Autrefois le Pellerin

En savoir plus...

Retrouvez l'histoire du calvaire sur le panneau N°2 « Découverte du patrimoine avec Autrefois Le Pellerin » : Le cimetière du Prieuré, l'usine électrique et le première Mairie.

> Rue du 8 Mai (à proximité du calvaire).



■ **Mercredi 29 janvier - 20h30**
La folle journée : Manuel Vieillard
 À l'espace René-Cassin



.....
 ■ **Samedi 8 février - 20h**
Soirée cabaret organisée par le Serious Road Trip
 À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Dimanche 9 février - 15h**
Spectacle jeune public : La chambre enchantée, organisée dans le cadre des Nuits Pellerinaises de l'association Tarte à puce.
 À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Lundi 10 février - 19h**
Conseil municipal
 > Mairie annexe (allée George-Sand)

■ **Samedi 15 février - 10h30**
Raconte-moi et chocolat - «Les hôtes de ces bois» par l'association Aile
 À la médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

■ **Samedi 15 février - 19h30**
Diner dansant organisé par l'USP Foot
 À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Vendredi 21 février - À partir de 12h**
Repas des aînés organisé par la Municipalité
 À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)
 > Inscriptions avant le 7 février au 02 40 05 69 81

■ **Samedi 29 février - 14h**
Concours de palets organisé par l'ABEJAP
 À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)
 > Réservations avant le 22 février au 06 63 05 15 41

.....
 ■ **Vendredi 6 mars - 10h**
Atelier lecture des séniors «cuisine ligérienne»
 À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)



■ **Vendredi 6 mars - 19h30**
Concours de belote organisé par la section Projets écoles de l'Amicale Laïque
 À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)
 > Inscriptions au 06 89 37 81 90

■ **Dimanche 8 mars - Dès 13h**
Fort Cassin organisé par l'Amicale Laïque
 À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Dimanches 15 et 22 mars - De 8h à 18h**
Élections municipales
 Dans les 4 bureaux de vote de la ville (voir page 17)

■ **Vendredi 27 mars - 20h**
Cinéтик organisé par l'Amicale Laïque
Projection du film #SEGPA
 À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Samedi 28 mars - 19h**
Diner dansant organisé par la section Danse orientale de l'Amicale Laïque
 À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Du 26 mars au 10 avril**
Aux horaires d'ouverture de la médiathèque
Exposition de photographies organisée par le club Phot'image
 Au Pôle associatif et culturel (allée George-Sand)
 > Grande salle du pôle musique, au 1^{er} étage

ETAT CIVIL



Naissances

Léon GUILBAUD (12/10), Côme GOANVIC (13/10), Rooney GAULTIER (21/10), Tessa ROULON (24/10), Agnès et Judith LANGLOIS JINJOLET (25/10), Nathan BOUILLY RIOLAND (25/10), Zahran EZDINI (01/11), Evan HOURNON (07/11), Inacio MARTINS (11/11), Kamil BOUABDALLAH (19/11), Mia GOURET DURAND (20/11), Mia KOUNZI (26/11), Samuel LAHAYE (27/11), Ida BARTKOWIAK LAUNAY (05/12), Hortense HAVARD (27/12).

Décès

David RIOUL (17/10), Joël SURGET (21/10), Madeleine BERTET, veuve GROLLIER (12/11), Madeleine LOQUAI, veuve MABILEAU (14/11), Daniel GATÉ (16/11), Jacques CORDIER (21/11), Marie HUET, veuve VOYAU (21/11), Alain AUDREN de KERDREL (27/11), Jean MACÉ (29/11), Etienne COUËTOUX (06/12), Joseph CHAUVET (12/12), Auguste LIBAUD (27/12), Eliane LE ROUX, née HAMON (08/01).

Mairie ☎ 02 40 04 56 00

Rue du Docteur Gilbert-Sourdille
 • Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30
 • Fermé le samedi

Mairie annexe ☎ 02 40 05 69 81

Allée George-Sand
 • Lundi, mardi et mercredi : 9h/12h30
 • Jeudi : 9h/12h30 - 14h/18h30
 • Vendredi : 9h/12h30

▶ **Médecins et ambulances : 15**

▶ **Cabinets infirmiers :**

> **Pouchard, Jézéquel et Le Bideau**
 8, rue de l'Enclos - 02 28 01 08 58

> **Coden et Désert**
 13, rue du Prieuré - 02 40 04 56 10

▶ **Pharmacies de garde : 32 37**

▶ **Vétérinaire : 02 40 04 64 23** (Dr. Lisner)

▶ **Dentistes de garde : www.cdodc44.fr**

LA FOLLE JOURNÉE BEETHOVEN

MERCREDI 29 JANVIER / LE PELLERIN
ESPACE RENÉ-CASSIN / 20H30

Manuel Vieillard piano

10 € / 5€ (tarif réduit) - www.follejournee.fr

LES 15 ET
22 MARS 2020

ÉLECTIONS
MUNICIPALES



LA FOLLE
JOURNÉE
de Nantes